



PEFC™
10-21-15

GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

NEWSLETTER

N° 09 / DECEMBRE 2021

PEFC OCCITANIE

L'EDITO

Une nouvelle année marquée par le développement de la certification PEFC en région Occitanie

En cette fin d'année 2021, il me paraît important de vous faire un retour sur les temps forts de l'année écoulée. Dans la continuité de 2019 et 2020, nous avons poursuivi avec succès, la mise en œuvre de notre stratégie de développement. L'engagement de l'équipe technique de PEFC Occitanie soutenue par un Conseil d'Administration très investi a notamment permis :

- Le suivi et traitement des dossiers propriétaires PEFC avec un taux de renouvellement des surfaces attendues de 90%, et un enregistrement de plus de 16 000 nouveaux ha PEFC. Merci pour votre confiance !
- L'appui aux entreprises souhaitant mettre en place la certification PEFC. Nous comptons ainsi 10 Entrepreneurs de Travaux Forestiers supplémentaires engagés dans PEFC en Occitanie.
- Une présence renforcée sur le terrain grâce au travail mené avec nos partenaires : 16 interventions et manifestations terrain dans le cadre de Graine de PEFC, des formations COFOR et des différents salons

Comme chaque année, PEFC Occitanie mène, en complément de sa stratégie de développement, les actions nécessaires au bon fonctionnement de la structure et veille au respect du standard PEFC : tenues des instances internes, réalisation des audits de son système, réalisation de près de 50 contrôles propriétaires et entreprises, sans oublier les réunions menées avec le niveau national.

2021 a par ailleurs été marqué par le début des travaux de révision du standard PEFC France. Tous les 5 ans, les exigences PEFC sont en effet revues avec l'ensemble des parties prenantes de la forêt. L'étape 1, menée en grande partie sur cette année, a consisté à faire des propositions d'évolution des exigences avec les représentants nationaux. L'étape 2, qui sera lancée en 2022, tiendra compte d'une phase de rédaction des nouveaux textes et d'une consultation publique pendant laquelle vous serez tous invités à réagir. Enfin l'étape 3, consistera en l'envoi du nouveau texte pour validation à PEFC international avec comme objectif une mise en œuvre du nouveau référentiel dès 2023.

Je tiens à souligner que c'est grâce à vos engagements à tous, propriétaires, entreprises, partenaires, administrateurs et financeurs, que PEFC Occitanie réussit aujourd'hui à obtenir d'aussi bons résultats et à développer la certification en région. Au nom du Conseil d'Administration, je vous remercie d'être aussi nombreux à nous faire confiance pour développer la gestion durable des forêts de notre belle région d'Occitanie. Dans l'attente de vous retrouver en 2022, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Avec le soutien de :



Thomas PETREAULT
Président de PEFC Occitanie

CONTACT

PEFC OCCITANIE

BP 81234
31012 Toulouse Cedex 06
Tél. +33 5 62 80 75 74
contact.pefc.occitanie@gmail.com
www.pefc-occitanie.org

➤ LES FORETS ET ENTREPRISES CERTIFIÉES EN OCCITANIE

Cette année encore, grâce à vous, PEFC se développe !

Nous souhaitons maintenir ce petit rituel de vous tenir informés de l'état de développement de PEFC en Occitanie, système auquel vous contribuez chacun à votre niveau.

Comparez avec les chiffres de la newsletter de l'année dernière, vous verrez c'est frappant!

100% des forêt domaniales	(294 710 ha)
38 % des forêts communales	(124 100 ha)
6% des forêts privées	(128 780 ha)

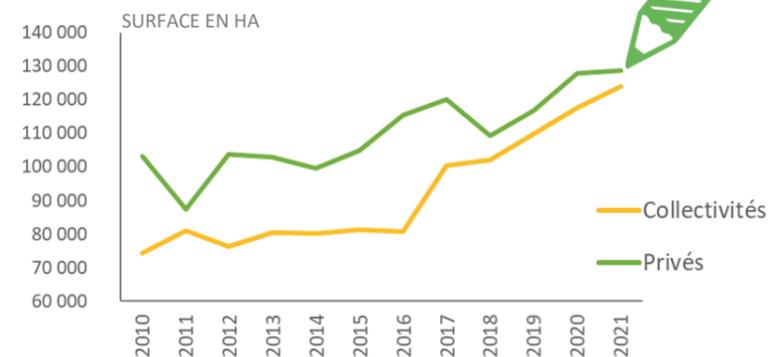
Soit un taux moyen de forêt certifiée de 20,3 %



Surface PEFC totale en Occitanie



SURFACES AUXQUELLES S'AJOUTENT
LES FORÊTS DOMANIALES + 294 710 HA



Evolution des surfaces de PEFC en Occitanie

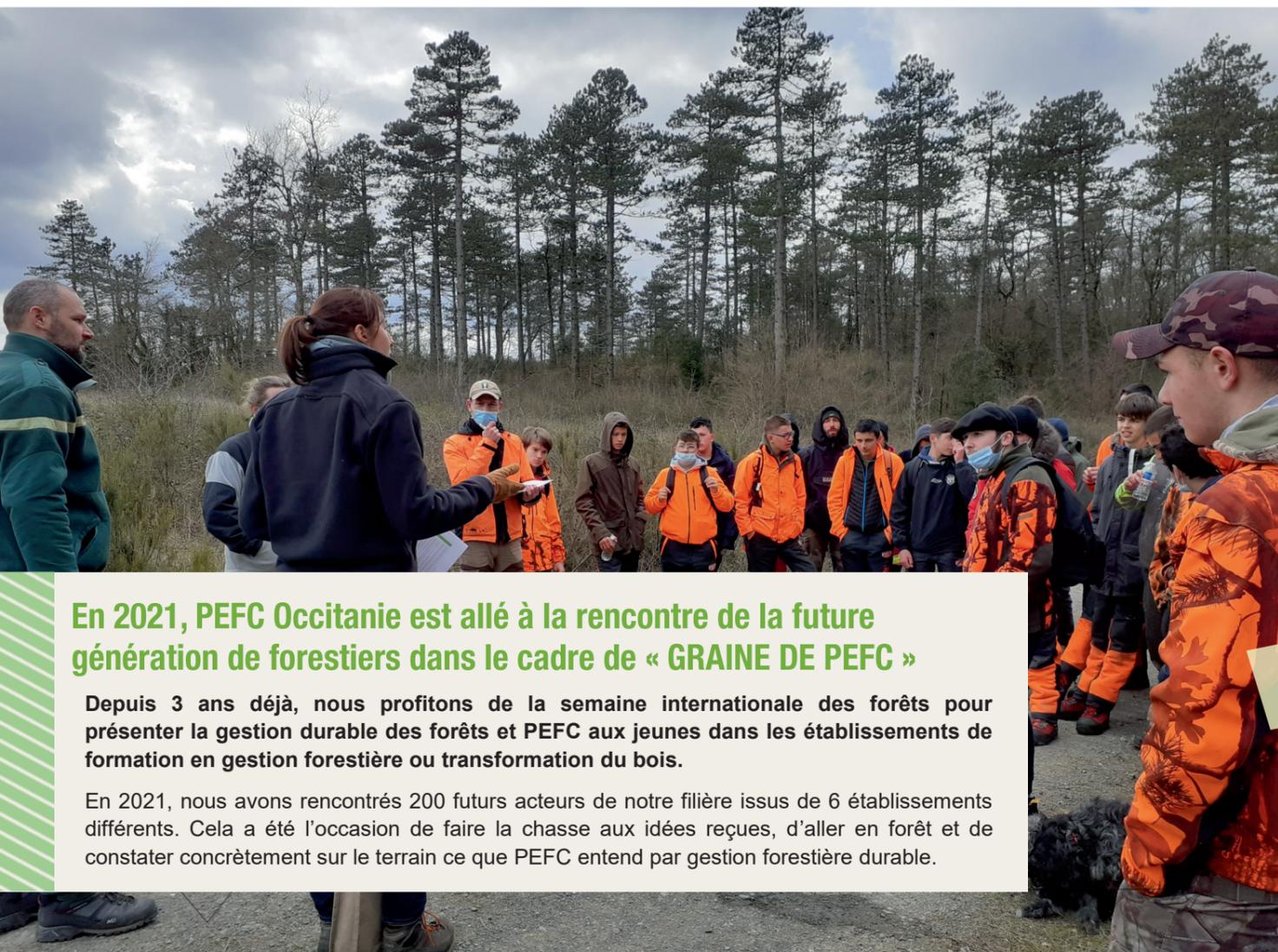


BRAVO AUX ELUS DU 81 et 82 !

96% et 99% sont les taux respectifs de surfaces certifiées PEFC dans les forêts des collectivités du 81 et 82, plaçant ces 2 départements comme N°1 et N°2 en région Occitanie.

“ QUAND UN ARBRE TOMBE, ON L'ENTEND. QUAND LA FORÊT POUSSE, PAS DE BRUIT ”

En France, la forêt croît chaque année : +80 000 ha par an en moyenne ces 30 dernières années.



En 2021, PEFC Occitanie est allé à la rencontre de la future génération de forestiers dans le cadre de « GRAINE DE PEFC »

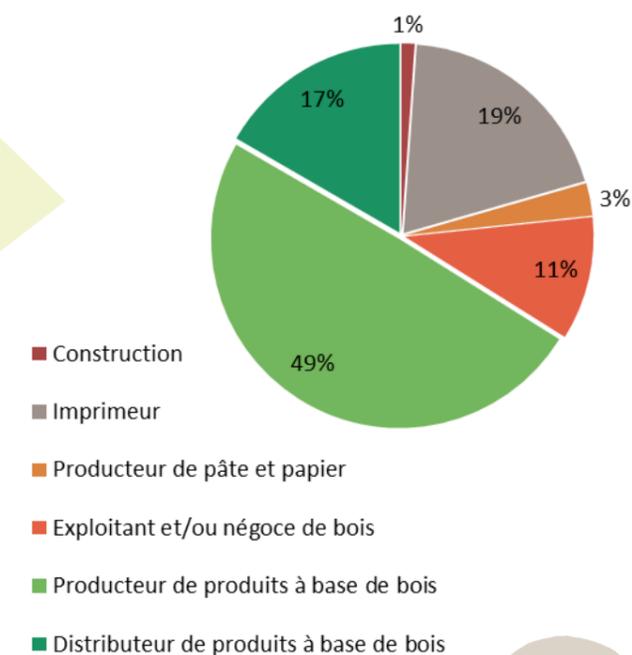
Depuis 3 ans déjà, nous profitons de la semaine internationale des forêts pour présenter la gestion durable des forêts et PEFC aux jeunes dans les établissements de formation en gestion forestière ou transformation du bois.

En 2021, nous avons rencontrés 200 futurs acteurs de notre filière issus de 6 établissements différents. Cela a été l'occasion de faire la chasse aux idées reçues, d'aller en forêt et de constater concrètement sur le terrain ce que PEFC entend par gestion forestière durable.

Le nombre d'entreprises certifiées PEFC augmente

Nous comptons **19** Entrepreneurs de Travaux Forestiers (dits ETF) certifiés PEFC et **179** entreprises de secteurs d'activités variés également engagés dans PEFC.

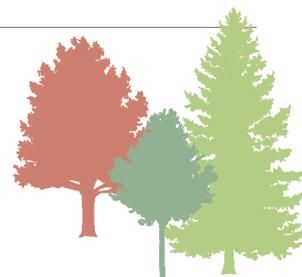
Secteurs d'activités des entreprises PEFC



Lors de vos publications, pensez à demander à vos prestataires PEFC d'afficher leur logo entreprise PEFC sur vos documents



➤ PEFC, UN GARDE-FOU SUPPLÉMENTAIRE POUR LE BON DÉROULEMENT DE VOS CHANTIERS



La réclamation PEFC, un avantage pour les propriétaires et entreprises certifiés PEFC

Dans le cadre du standard PEFC, nous encourageons fortement les propriétaires à faire travailler des entreprises certifiées PEFC. Ce choix peut vous apporter une garantie supplémentaire.



Lorsqu'un propriétaire PEFC contractualise avec une entreprise PEFC, il choisit de faire travailler une entreprise partageant ses valeurs et engagée sur l'ensemble des bonnes pratiques PEFC, notamment:

- Contractualisation obligatoire en intégrant les mentions PEFC,
- Respect des sols et autre éléments remarquables de la forêt,
- Utilisation de techniques et matériels adaptés pour limiter l'impact en forêt,
- ...

La grande majorité des chantiers se passent sans difficultés. Mais dans certains cas, il peut arriver qu'il y ait des ornières, des destructions de bien, etc. Pour ces cas où l'entreprise PEFC venait à déroger à ses engagements PEFC, vous avez alors la possibilité de déposer une réclamation auprès de PEFC Occitanie. Si la réclamation est jugée recevable, PEFC Occitanie peut alors intervenir comme interlocuteur neutre entre vous et l'entreprise et aller jusqu'à imposer des actions correctives à la charge de l'entreprise intervenue.

La réclamation peut être déposée par toute personne morale ou physique, qu'elle soit PEFC ou non, tant qu'elle concerne un participant PEFC, propriétaire ou entreprise.

Pour déposer une réclamation c'est simple, il vous suffit de nous écrire par courrier ou mail en précisant: identité du plaignant, identité de la personne morale/physique en cause, motif de la réclamation à raccrocher à un point précis du standard PEFC, date des faits, ainsi que toute preuve permettant de justifier les faits énoncés (photos, contrat, etc.). Si vous le souhaitez, PEFC Occitanie peut vous mettre à disposition un modèle de formulaire de réclamation.

Parce que la force de notre système PEFC repose sur la crédibilité et l'amélioration continue de chacun des acteurs, les réclamations font partie des outils à disposition pour nous aider à atteindre nos objectifs de gestion durable des forêts.

➤ MENTIONS PEFC À FAIRE APPARAÎTRE DANS VOS CONTRATS

L'écart N°1 relevé en 2021 sur le standard PEFC concerne les mentions obligatoires oubliées dans les contrats.

Cet écart concerne aussi bien les propriétaires que les entreprises et est très facile à corriger.

Dans vos contrats, qu'il s'agisse d'une vente ou d'un achat de bois, d'un contrat de prestation, pour respecter les exigences PEFC, il vous faut intégrer les 3 éléments suivant :

- **Votre numéro participant PEFC** (N° PEFC propriétaire ou N° PEFC entreprise)
- **L'engagement des intervenants en forêt PEFC** à prendre connaissance et respecter le standard PEFC
- **Le devenir des résidants de coupe**, souches et menus bois: laissés sur place, mis en andains, emportés,...

Si dans le contrat que vous propose votre interlocuteur ces mentions n'apparaissent pas, pensez à les ajouter manuscritement.

Emmanuelle BURGER, votre nouvelle contrôleuse PEFC



Habilitée depuis novembre 2021, Emmanuelle commencera ses tournées de contrôle dès janvier 2022. Vous la connaissez déjà puisque c'est avec elle que vous échangez depuis des années sur vos dossiers d'engagement. Merci de lui réserver un accueil chaleureux sur le terrain.

